

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 15 juin 2020 fixant au titre de l'année 2020 le nombre de postes offerts au recrutement par voie du PACTE d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer

NOR : INTA2014190A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 15 juin 2020, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2020 au recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer est fixé à 28 (vingt-huit).

Les places offertes sont réparties de la manière suivante :

Zone géographique	Spécialité		
	TOTAL	Accueil, maintenance et logistique	Hébergement et restauration
ILE-DE-FRANCE	7	4	3
EST	7	1	6
NORD	2	2	0
OUEST	3	1	2
SUD	3	0	3
SUD-EST	4	2	2
SUD-OUEST	2	1	1
TOTAL	28	11	17